

DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

Centre Communal
d'Action Sociale
Estaires

DATE DE
CONVOCACTION
Le 11 juillet 2025

DATE D'AFFICHAGE
22 JUL. 2025

Nombre de membres

En exercice 11

Présents 7

Votants 7

**Objet de la
délibération : Lutte
contre l'isolement –
Activités seniors –
Demande de
subventions auprès
du Département du
Nord.**

Acte certifié exécutoire
Transmis à la Sous Préfecture le
Publié ou notifié le

22 JUL. 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES**

Séance du 15 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze juillet à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Dorothée BERTRAND, Présidente du CCAS.

Présents : Messieurs Yves COLPAERT, Hervé BOCQUET et Henri DELBARRE.
Mesdames : Dorothée BERTRAND, Francine MOURIKS, Laëtitia LEGRAND et Brigitte GUISSSE.

Excusés : Madame Véronique VANMEENEN et Monsieur Yannick CARNEY.

Absentes : Mesdames Simone DAEMS et Magali DRIZA-COUPEZ.

Secrétaire de séance : Madame Cathy HENNION.

**Objet de la délibération : Lutte contre l'isolement – Activités seniors –
Demande de subventions auprès du Département du Nord.
Délibération n° 4/6.**

Vu le code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles.

Il est exposé :

Le CCAS, dans le cadre du partenariat avec la commune d'Estaires et le Département du Nord pour la lutte contre l'isolement des personnes fragilisées, a sollicité l'octroi d'une subvention d'un montant de **3 000,00 €** pour l'appel à projet pour la semaine de convivialité pour les seniors du 24 au 28 novembre 2025 (sortie culturelle, animation pour le goûter et le spectacle).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, **à l'unanimité :**

- **sollicite** le Département du Nord pour l'octroi d'une subvention de **3 000,00 €** dans le cadre de la semaine de convivialité pour les seniors du 24 au 28 novembre 2025.
- **autorise** Madame la Présidente à signer tout document relatif à la présente décision.

Fait à Estaires, les jours, mois, an que dessus.
(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme
La Présidente du CCAS
Madame Dorothée BERTRAND

La Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.